



Est ce que le 1er contrat est considéré comme un renouvellement

Par **ould emilie**, le **02/09/2010** à **09:09**

Bonjour,
je voudrais savoir si le 1er contrat est considéré comme un renouvellement car mon patron ma dit je peux pas vous renouveler car vous avez été renouveler 2 fois alors que c'est pas vrai j'ai eu un contrat et un renouvellement

Par **aliren27**, le **02/09/2010** à **16:49**

Bonjour,
Si vous avez eu un contrat (surcroit de travail etc....) et un renouvellement, votre patron a raison.

Il est possible de conclure des CDD successifs avec le même salarié en cas :

de remplacement d'un salarié absent ou dont le contrat de travail est suspendu,
d'emploi saisonnier et d'emplois où l'usage exclut le recours au contrat à durée indéterminée.

Cordialement
Aline